

La qualité de vie et conditions de travail des agents publics, on en parle ?



Le 6 novembre 2024 , l'ensemble des organisations syndicales représentatives a refusé de participer à une réunion au MASAF.

La programmation de ces groupes de travail a pour objectif d'aboutir à la signature d'un accord ministériel visant à améliorer la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) des agentes et agents du ministère.

Les annonces actuelles portant atteinte aux droits sociaux des fonctionnaires et agentes et agents publics notamment les 3 jours de carence au détriment de leur qualité de vie au travail, conduisent également l'ensemble des organisations syndicales représentatives :

- à écrire à Madame la Ministre
- à solliciter dans les meilleurs délais un entretien spécifique auprès du directeur du cabinet.

Pour autant, nous participerons à la négociation QVCT lorsque le contexte politique s'y prêtera.

[View Fullscreen](#)